



**LA FERTÉ ALAIS  
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION**

17 juin 2021

**DATE D’AFFICHAGE**

17 juin 2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

**OBJET :**

**Demande de subventions :  
« maîtrise de l’énergie et  
lutte contre la pollution  
lumineuse » : opération  
« éclairage public »**

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture  
le : 28/06/2021

Publiée le : 28/06/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt et un, le 23 juin à 20H00 le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

**Étaient présents :** Mmes et MM., Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Marie-Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX, Nicolas FOURNILLON,

**Étaient absents excusés :**

Alexa PELAGE donne pouvoir à Stéphanie MARTINS VIANA,  
Fleurine BOCQUILLON donne pouvoir à Françoise BOUSSAT,  
Julien CAYZAC donne pouvoir à Ariel SHEPS,  
Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN

**Était absente :**

Laure CHENU

**DEMANDE DE SUBVENTION : « MAITRISE DE L’ENERGIE ET  
LUTTE CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE » : OPERATION  
« ECLAIRAGE PUBLIC »**

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales,  
**VU** les appels à projet de l’Etat, la Région, notamment dans le cadre du Plan Climat et des engagements environnementaux,  
**VU** l’appel à subvention du PNR dans le cadre du dispositif « maîtrise de l’énergie et lutte contre la pollution visuelle »,  
**CONSIDERANT** la nécessité de renouveler le réseau d’éclairages publics,  
**CONSIDERANT** la volonté de la Commune d’engager les économies d’énergie, d’apporter une plus grande sécurité, un confort visuel aux administrés et de préserver l’environnement,  
**CONSIDERANT** la nécessité de solliciter le PNR ainsi que tous les autres financeurs pour une aide financière.  
**CONSIDERANT** l’avis de la Commission « Finances » du 10 juin 2021  
**CONSIDERANT** l’avis de la Commission « Travaux, Entretien de la ville, Urbanisme et Aménagement du Territoire » en date du 08 juin 2021,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE A L’UNANIMITE**

**SOLLICITE** auprès du PNR l’octroi d’une subvention à hauteur maximale, nécessaire au financement des travaux de « Rénovation de l’éclairage public ».

**PRECISE** que pour le PNR le montant plafonné est de 10 000 € et sera fléché pour la création de corridors écologiques sur l’ensemble du territoire communal ci-annexé (Phase 2 et 3).

**DIT** que les crédits correspondants à ce projet seront inscrits aux Budgets Prévisionnels 2022.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous actes rendus nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,  
Mariannick MORVAN



